

Vos avantages sociaux s'enrichissent



Bénéficiez de tarifs préférentiels pour vos assurances "Vie privée"

Les avantages de nos offres



Assurances de qualité à des prix négociés



Services additionnels offerts lors de la souscription



Accès on-line



Equipe d'experts à votre écoute



Conscients de vos besoins en assurances, et soucieux de vous accompagner dans votre quotidien, nous avons négocié en partenariat avec Aon, leader mondial du courtage, des assurances uniques, couvrantes et à des tarifs très avantageux.

Notre constat

- ▶ Budget assurance moyen par famille en France
2 270 € par an
- ▶ Les assurances représentent
10 % de votre budget

Les Assurances de la vie privée

représentent
une dépense importante
pour votre ménage.

Nos offres

Bénéficiez dès à présent des offres négociées pour vous et réalisez en moyenne une économie de 10 à 15 % !



Automobile

- ▶ 3 formules au choix
- ▶ Bris de glace sans franchise
- ▶ Assistance 24h/24, 7 jours/7 à 0 km même en cas de panne
- ▶ Voiture de remplacement (en cas d'accident)

Habitation

- ▶ Garanties très couvrantes
- ▶ Pack d'assistance complet
- ▶ Des formules modulables
- ▶ Des options permettant de s'adapter à vos besoins

Emprunteur

- ▶ Une protection qui sécurise votre projet et vos proches
- ▶ Des conditions dédiées dès la souscription
- ▶ Des solutions d'assurance adaptées à chaque profil

Accidents de la vie

- ▶ Une couverture forfaitaire jusqu'à 250 000 €
- ▶ Un produit simple
- ▶ 3 formules au choix

Avec Aon vous bénéficiez également des conditions négociées pour tous vos autres contrats d'assurance : Scolaire, Protection Juridique, Chasse, Assurance santé Chiens Chats,...

Déjà assuré ailleurs ?

Changer d'assurance n'a jamais été aussi simple.
La loi de Consommation (Loi Hamon) vous permet
de résilier un contrat Auto & Habitation à tout
moment, après un an d'engagement

1 Je souhaite souscrire :

Je contacte mes conseillers au : **01 73 10 30 50**

J'envoie un e-mail : **DevisAonAssurances@aon.com**

Retrouvez
vos offres sur :

captrain.
aonassurances.com

2 Vous ne faites rien, on s'occupe de tout

Nous transmettons pour vous votre demande de résiliation.

Votre assureur vous envoie en retour la confirmation de résiliation
et votre relevé d'informations.

Vous êtes toujours assuré par votre compagnie actuelle
et continuez à payer votre cotisation.
Vous serez remboursé d'un éventuel trop perçu.



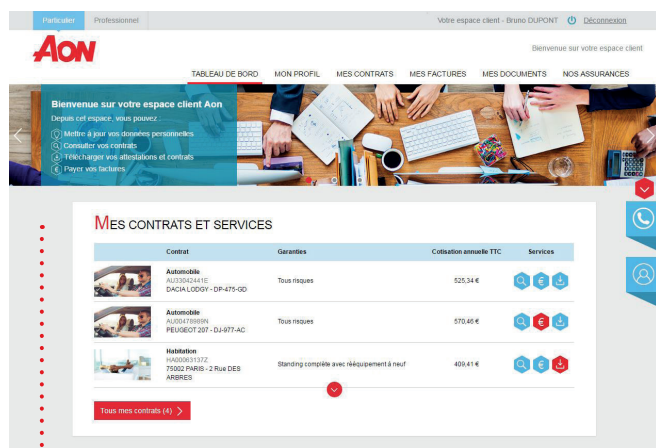
3 Bienvenue chez Aon Assurances !

Vous nous transmettez les documents attendus par mail.

Des offres d'assurance
qui couvrent 100 % de vos besoins

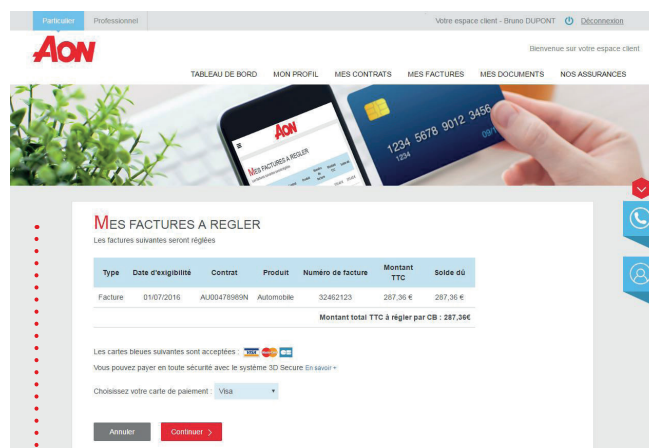


Des services en ligne pour vous simplifier la vie



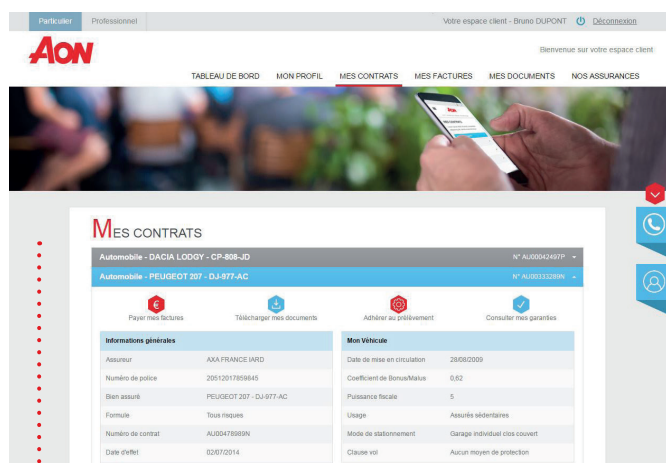
Gérer

en 1 clic vos contrats



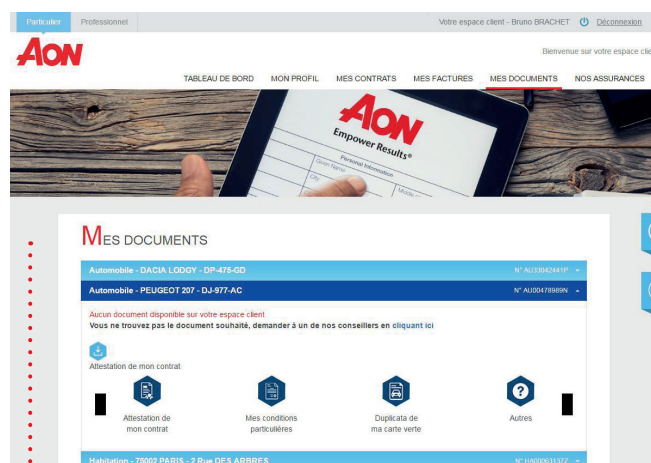
Régler

en ligne par CB vos factures



Consulter

le détail de vos garanties



Télécharger

vos attestations

Retrouvez nos offres sur :
captrain.aonassurances.com

Aon France

Siège social | 31-35 rue de la Fédération | 75717 Paris Cedex 15 | t +33(0)1 47 83 10 10 | f +33(0)1 47 83 11 11 | aon.com/france
N° ORIAS 07 001 560 | SAS au capital de 46 027 140 euros | 414 572 248 RCS Paris | N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248
GARANTIE FINANCIÈRE ET ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AUX ARTICLES L512-7 ET L512-6 DU CODE DES ASSURANCES